

Discrimination En santé

Hello mes petits P1 d'amour, j'espère que vous êtes prêts pour cette toute petite fiche qui nécessite seulement de la compréhension. Let's gooo !

I. Les fonctions de la Santé Publique

<u>5 fonctions essentielles</u>	<u>3 fonctions de soutien</u>
<ul style="list-style-type: none"> ♥ Surveillance de l'état de santé de la population et de ses déterminants ♥ Protection face à une menace réelle ou appréhendée ♥ Prévention des maladies et des problèmes psychosociaux ♥ Promotion de la santé en influençant positivement les déterminants de santé ♥ Organisation du système de soins 	<ul style="list-style-type: none"> ♥ Réglementation, législation et politiques publiques ♥ Développement et maintien des compétences ♥ Recherche et innovation

Dans ce cours, ce sont les fonctions de **promotion, organisation** et de **réglementation / législation / politiques publiques** qui sont les plus concernées.

II. Un processus social évitable

A. Catégorisation

La catégorisation = identification de **groupes sociaux** à partir de **traits caractéristiques communs**.

- ★ Cela nécessite une **faculté d'induction** (=savoir faire des généralisations).
- ★ Cela permet de **se repérer et de se positionner** dans la société.



B. Représentations sociales

Les **représentations sociales** = processus qui nous permet **d'ordonner le monde social**, à partir de **valeurs prises comme normes** à un moment donné.

- ★ Elles sont issues de nos **expériences** et de notre **culture**.
- ★ Elles donnent du **sens** à la réalité.
- ★ La multitude d'informations que nous recevons quotidiennement est **simplifiée, transformée, interprétée** et **réappropriée** sous une nouvelle forme.
- ★ Chacun possède **ses propres représentations**

Les **normes sociales** sont un **ensemble de règles de conduite**, plus ou moins explicites, construites et adoptées par la société.

- ★ Ces normes sociales sont construites à partir de **valeurs dominantes** (qui dépendent de l'époque, lieu, collectivité) et font l'objet de la loi de la majorité.
- ★ Elles assurent la **cohésion sociale**.
- ★ Elles sont **formalisées** (lois, règles) **ou non** (habitudes, coutumes, mœurs).
- ★ **L'individu déviant** est **pénalisé**, au moins socialement.
- ★ Des **normes contradictoires** peuvent coexister et sont **sources de tensions**.

Les normes sociales ont notamment 3 fonctions :

- ♥ Une fonction **cognitive** ; ces représentations nous permettent de réfléchir vite.
- ♥ Une fonction **sociale** ; ces représentations nous lient aux autres.
- ♥ Une fonction **identitaire** ; ces représentations fondent notre identité.

Un **stéréotype** est une image préconçue, une **représentation simplifiée** d'un individu ou d'un groupe humain.

- ★ Il s'agit d'une **croyance partagée** relative aux attributs physiques, moraux et/ou comportementaux, censés caractériser ces individus.
- ★ Ils peuvent se réclamer de **réalités indéniables**.
- ★ Ici les **attitudes/opinions** sont **simplifiées à l'extrême**.
- ★ Ils peuvent être **positifs** ou **négatifs**.

Les **préjugés** sont des **jugements de valeurs** ou des **idées préconçues** à l'encontre d'un groupe d'individus, en leur attribuant des caractéristiques ou des comportements **non fondés sur la réalité**.

- ★ Ils sont **antérieurs** à l'expérience et à la connaissance.
- ★ C'est comme un **étiquetage**.



C. Stigmatisation

La **stigmatisation** est un **processus dynamique de dévaluation autour d'un individu** (le stigmaté) visible ou non, qui **discrédite significativement** un individu aux yeux des autres.

- ★ Individus perçus comme **déviants**.
- ★ Rejet, isolement.
- ★ La personne **souffre**, elle est **victime**.

D. La discrimination

La **discrimination** correspond au **traitement différentiel** et **défavorable** envers une personne ou une population.

→ Il existe un cadre juridique avec :

- **25 critères** de discrimination fixés par la loi
- **10 domaines** prévus par la loi

→ Elle peut être de 2 types :

- **Directe** = délibérée, visible
- **Indirecte** = neutre en apparence...

→ Il existe 3 principaux états de santé donnant lieu à des discriminations :

- **Le handicap**
- **La santé mentale**
- **L'obésité**

1. Le handicap

Il s'agit du **principal motif** déclaré de discrimination +++ devant l'origine et l'état de santé « hors handicap ».

→ **Emploi** : difficulté d'accès à l'emploi, nécessite des aménagements des postes.

→ **Éducation** : difficulté d'accès aux mesures d'accompagnement, moquerie et bizutage.

→ **Système de santé** : environnement inadapté, freins financiers, structures inaccessibles... et communication avec les soignants dégradée.

♡ **Conclusion** : le sujet est réduit à son handicap



2. La santé mentale

La discrimination en santé mentale se fait vis-à-vis :

→ Des personnes suivies en psychiatries :

- Refus d'accès à un service, un bien ou à un droit.
- Rejet, isolement et micro-agressions.
- Conséquences : « masquage », perte de chance.

→ Des personnes qui pourraient consulter un peu :

- Signe de faiblesse, honte, gêne.
- Manque de moyens.

→ De soi-même :

- Auto-stigmatisation

♥ **Conclusion** : cette discrimination réduit de 10 à 20 ans l'espérance de vie par rapport à la population générale.

3. L'obésité

★ Un **stéréotype** = les personnes obèses sont perçues comme **responsables** de leur condition.

★ Il existe des liens étroits avec la **santé mentale**.

★ Les conséquences de la discrimination sur l'obésité :

→ Des **remarques inappropriées et moqueries** +++

→ Les personnes obèses sont souvent considérées comme « **hors-normes** » : matériel médical inadapté, posologie des médicaments inappropriée.

★ **Interactions négatives** avec d'autres **maladies**.

III. Le système à l'origine de discriminations

Le système de santé est à l'origine de discrimination, en raison :

- ★ Des difficultés d'accès aux soins
- ★ Des refus de soins
- ★ De prises en charges inégales

Précarité (CMU / ACS / AME)

Contexte de vie difficile
Différences socio-culturelles importantes avec le soignant
Relation « soignant-soigné » conflictuelle

Stéréotypes de genre

Nombreux & sous-estimés +++
Le sexe du patient ne correspond pas au profil « classique », et le soignant passe à côté du diagnostic

Recherche médicale

Peu d'essais sur les enfants et les femmes en âge de procréer (problèmes éthiques & risques pénaux importants)

Maladies infectieuses

VIH : peur de la contamination au cours des soins invasifs, population déjà sujette aux discriminations (toxicomanes, homosexuels, immigrés)
Covid : rejet des personnes non vaccinées (peur de la contamination & souhait de protéger les autres patients, ou hostilité idéologique)

Avortement

Opposition « droit des femmes » vs « clause de conscience du soignant »
Obligation légale du soignant d'orienter la patiente en demande vers un confrère



IV. Lutte contre les discriminations

On peut lutter contre la discrimination en adoptant une **posture d'écoute, d'ouverture** et de **disponibilité**.

Lutter contre les discriminations est un **processus actif** : il faut apprendre à questionner ses habitudes et ses croyances.

- ★ Privilégier les méthodes qui favorisent l'expression libre des idées (questions ouvertes+++).
- ★ Respect des vécus, des expériences, des savoirs et des multiples visions du monde.
- ★ Créer un cadre de confiance et non de jugement avec son patient.

Par ailleurs, le **patient n'est pas un objet !**

→ Il existe au-delà de la maladie, de son origine sociale, ethnique et culturelle... et de son numéro de chambre.

★ **Citation de Paul Ricoeur** : " entre la torture et la pratique médicale normale, la différence n'est pas de nature mais de degré. "

★ Article 7 du Code de déontologie médicale

★ Article R.4127-7 du Code de la Santé Publique

Article 7 du Code de déontologie médicale

Article R.4127-7 du Code de la santé publique

« Le médecin doit écouter, examiner, conseiller ou soigner avec la même conscience toutes les personnes quelles que soient leur origine, leur appartenance ou leur non-appartenance à une ethnie, une nation ou une religion déterminée, leur handicap ou leur état de santé, leur réputation ou les sentiments qu'il peut éprouver à leur égard. »

C'est déjà la fin... Place aux dédis (je sais que vous attendez ça avec impatience)

Dédi à ma voiture qui m'en a fait des vertes et des pas mûres mais qui malgré tout tient la route depuis 2 ans (je ne sais pas par quel miracle).

Dédi à ma famille que j'aime plus que tout, qui a toujours cru en moi, qui m'appelle Docteur Nono depuis petite

Dédi à mes deux jobs d'été après la p1 (la fille qui n'a pas compris le concept des vacances) a.k.a le Leclerc de Montauroux et la Fontaine des Glaces dans lesquels je me suis faite des collègues formidables et qui m'ont fait passé un été merveilleux malgré le taff <3

Dédi à mon village, selon Marwaménie je suis la star de mon village parce que le maire me tape la bise sans raison et que tout le monde me connaît (expliquez lui le concept d'un village svp)

